

# 9 mars : début d'une lutte prolongée !

■ **Mercredi 9 mars, l'inter-organisations jeunes d'Orléans appelle à une manifestation contre la Loi travail à 10h30, départ du Parvis de la Cathédrale** ■ **L'Union syndicale Solidaires Loiret soutient cette manifestation, appelle à la grève, et y sera présente** ■ **Le 9 mars peut être le premier acte d'une résistance dans la rue contre la destruction du Code du travail que cherche à accomplir le gouvernement Hollande-Valls-Khomri-Gattaz** ■ **Ce qu'il faut maintenant c'est se préparer à construire une action forte et déterminée par la grève jusqu'au retrait définitif du projet de loi travail : prochaine étape le 31 mars avec à l'ordre du jour la grève interprofessionnelle !** ■

## Retrait total du projet de loi travail

Le projet de loi El Khomri est une attaque inédite et d'ampleur contre le Code du travail, contre ce qui assure l'essentiel des droits des travailleurs et des travailleuses au quotidien face aux patrons.

**Accepter le projet de loi travail ce serait :**

- accepter la liquidation des 35 heures,
- accepter de travailler jusqu'à 12 heures par jour,
- accepter que les patrons licencient quand ils veulent et comme ils veulent,
- accepter des heures supplémentaires majorées de 10% (au lieu de 25%),
- accepter des heures supplémentaires payées au bout de trois ans,
- accepter que les apprentis mineurs travaillent 10 heures par jour et 40 heures par semaine,
- accepter que des pseudos référendum d'entreprises, bien souvent imposés par le chantage, puissent défaire les droits collectifs contre l'avis de 70% des syndicats...

**Non, il n'y a rien à sauver, rien à négocier dans la loi travail : retrait total !**

## Et le 12 mars contre l'état d'urgence

Le Collectif Stop état d'urgence Orléans (dont est membre Solidaires Loiret) appelle à **manifeste le samedi 12 mars à 14h30, place d'Arc.**

Alors que les Goodyear ont été condamnés à 9 mois de prison fermes, que l'état d'urgence permet d'interdire les manifestations, comment imaginer qu'il n'aura aucune conséquence sur un mouvement social d'ampleur contre la loi travail ? **Il faut donc continuer à exiger la levée de l'état d'urgence !**

## De la pétition aux manifestations... et à la grève

Aujourd'hui, la colère est immense chez les salarié.e.s, dans la jeunesse. Et il y a le succès incroyable de la pétition en ligne (<http://loitravail.lol/>) qui a recueilli 1 000 000 de signatures. Cette colère, il faut maintenant la matérialiser dans la rue et dans l'action. Les organisations de jeunesse ont pris les premières le relais avec des appels à manifester le 9 mars... Quant à l'intersyndicale nationale (CGT, FO, FSU, Solidaires) elle appelle à une grève interprofessionnelle le 31 mars qui doit être la plus massive possible.

À Solidaires Loiret, nous disons que l'heure est à mettre en débat auprès des salarié.e.s la construction d'un vaste mouvement social pour **gagner** contre ce gouvernement au service des patrons. Et nous sommes convaincu.e.s qu'une chose peut les faire reculer : **le blocage de l'économie par la généralisation et la reconduction de la grève. Voilà nos perspectives !**

Dans de nombreux secteurs nos équipes militantes sont mobilisées : comme à la SNCF où la grève sera au rendez-vous également le 9 mars, ou à La Poste où nous préparons une grève nationale le 23 mars... Solidaires Fonction publique a déposé un préavis de grève pour le 9 mars couvrant l'ensemble des salarié.e.s (titulaires ou contractuel.le.s) des trois versants.

Nous sommes toutes et tous concerné.e.s, nous devons nous mobiliser. **Voilà pourquoi Solidaires Loiret sera le 9 mars dans la rue à Orléans et appelle à construire une grève interprofessionnelle la plus forte possible le 31 mars.**

**Manifestons pour le retrait de la loi travail  
Mercredi 9 mars, 10h30, Cathédrale d'Orléans**

**Et on continue avec la grève interprofessionnelle le 31 mars !**